

**Muslima Voyages**

SOCIÉTÉ F2ZVOYAGES  
Business Center  
Immatriculée à DUBAÏ  
LICENCE N°45000185

**Contact & Informations**

Lundi - Jeudi : 09h - 19h  
Vendredi : 09h - 12h  
contact@muslimavoyages.com

Devis Numéro	DEV-530
Devis Date	22 avril 2024
Valable jusque	22 avril 2024
<b>Total</b>	<b>1 550,00 €</b>

**A l'attention de**

Nur Digital Studio  
Rue Walkiers,  
1140 Evere  
Bruxelles, Belgique  
TVA: BE0760562746  
sammy@nurstud.io

Vous trouverez les photos de votre chambre au HYDE HÔTEL DUBAI [via ce lien](#)

Vous trouverez les photos de votre chambre au RITZ CARLTON GRAND CANAL ABU DHABI [via ce lien](#)

Quantité	Détails du séjour	Tarif	Sous Total
1	Hotels HYDE HÔTEL DUBAI 8 nuits chambre générale admission avec balcon petits déjeuners inclus RITZ CARLTON GRAND CANAL ABU DHABI 1 nuit chambre deluxe petits déjeuners inclus 8 au 17 mai 2024 1 adulte	1 550,00 €	1 550,00 €

Sous Total	1 550,00 €
Tax	0,00 €
<b>Total</b>	<b>1 550,00 €</b>

**Taxe de séjour régler aux hôtels directement: 20 AED par nuit**

Le devis est valable uniquement aujourd'hui pendant nos horaires d'ouverture, si le paiement est effectué en dehors de ces horaires l'agence se donne

Le droit de modifier le montant total en raison des variations du prix et de la disponibilité des vols et des hôtels.

**Le passeport doit être valide 6 mois après la date de retour.**

**Vérifiez vos assurances voyages de votre carte bancaire ou contactez AllianzVoyages directement pour souscrire une assurance complémentaire.**

Le prix à payer par le client sera confirmé au moment de son inscription et mentionné sur le contrat.

Le règlement de la prestation touristique achetée se fait par carte bancaire ou par prélèvement sur le site internet [www.muslimavoyages.com](http://www.muslimavoyages.com).

À l'inscription, un acompte du prix total du voyage est exigé pour la validité de l'inscription. Le règlement du solde doit intervenir au plus tard 21 jours avant la date de départ.

Le non-paiement d'une des échéances à date autorisera F2ZVOYAGES à considérer le voyage comme annulé du fait du client et en conséquence à facturer à ce dernier l'intégralité des frais d'annulation normalement dus à cette date.

---